



Cadre légal du mandat de vente par agence immobilière

Par **toto**, le **01/12/2010 à 17:26**

Bonjour,
Pouvez-vous m'indiquer si dans le cadre d'un mandat simple de vente confié à une agence, je peux à la suite d'une recherche personnelle, donner suite à une offre plus avantageuse que le mandat/agence ?
Remerciements

Par **fabienne034**, le **01/12/2010 à 19:04**

OUI bien sûr si vous n'avez pas signé de mandat exclusif
pour tout savoir sur le compromis de vente:
<http://www.fbis.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>